GUÉGUERRE SAÂDANI-OUYAHIA

2019, enjeu d'aujourd'hui déjà

Mais que dissimule le bras de fer, Saâdani-Ouyahia né au lendemain du retour en grâce de ce dernier propulsé d'abord directeur de cabinet à la présidence de la République avant de se faire réadmettre à la tête du RND ?

M. Kebci - Alger (Le Soir) - Finalement, la guerre de tranchées que se livrent depuis un certain temps les secrétaires généraux du FLN et du RND n'aura connu qu'une trêve de très courte durée, pour reprendre de plus belle avec la cinglante réplique du premier qui a clairement signifié au second ne pas concéder la moindre once de confiance à son offre d'apaisement politique. «S'il veut parler d'une trêve personnelle, je n'ai aucun problème personnel avec lui, mais s'il s'agit d'une trêve politique, je n'y fais pas confiance», a, pour rappel, soutenu Saâdani en réponse à l'offre de trêve que lui a signifiée son frère ennemi, quelques jours auparavant. Le patron du FLN n'a pas, dans la foulée, oublié d'accompagner sa réplique sèche de sa revendication de diriger le gouvernement de «droit». Un rappel loin d'être fortuit, ledit poste de Premier ministre étant très convoité également par le chef intérimaire du RND. Pour un ancien ministre, cette guéguerre «profite au président de la République qui aura toute la latitude de maintenir Abdelmalek Sellal à son poste». Car, selon lui, aussi bien la lettre que l'esprit de la nouvelle Constitution voudraient que le Premier ministre doit être du FLN, parti majoritaire au Parlement. Mais la réalité de la pratique politique dans le pays a été tout autre puisque «du temps où le RND était majoritaire, Ali Benflis a bel et bien été nommé chef de gouvernement et maintenant on assiste au strict schéma inverse».

Dans notre pays, poursuit notre interlocuteur, le Premier ministre a «plus de chances de devenir président de la République et dans le cas présent, succéder à Bouteflika». Il y a aussi le fait que Saâdani et Ouyahia sont aux aguets, conscients qu'isl sont que le président de la République «peut à tout moment être dans l'incapacité de poursuivre l'exercice de ses missions. Une manière de se placer en pole position». Et de préciser qu'il ne faut pas perdre de vue que «Sellal avait entamé sa propre campagne électorale bien avant le rendez-vous de la dernière présidentielle avant que Bouteflika ne décide à la dernière minute de se présenter pour sa propre succession».

Ceci dire que l'enjeu véritable de cette levée de boucliers entre Ouyahia et Saâdani est la présidence de la République, d'où leur forcing à s'adjuger coûte que coûte le gouvernail de l'exécutif à même de leur servir de «piédestal», selon toujours notre interlocuteur Un avis que partage également l'ancien officier militaire Ahmed Adhimi sauf que pour celui-ci, aussi bien le patron du FLN que celui intérimaire «n'ignorent pas qu'ils ne sont pas les maîtres de leur destin, la décision leur échappant totalement». Et d'ajouter que «ce ne sont pas eux qui décident et cela, Saâdani et Ouyahia le savent très bien». Les deux savent également que le Premier ministre «n'est pas forcément issu du parti faussement majoritaire», ce qui justifie, poursuit-il, «les gesticulations de l'un et de l'autre pour se faire valoir auprès de qui de droit de les placer».

Et à notre interlocuteur d'user d'ironie et de dérision, avouant «rire» en voyant le duo Ouyahia-Saâdani se livrer à ce «cinéma».

M. K.

Photo : NewPress

Ammar Saâdani.

Photos : Samir Sid

Ahmed Ouyahia.

VISITE DE LA MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE À RELIZANE

Des mesures strictes élaborées en cas de tricherie au bac

Madame la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a présidé une réunion avec les cadres du secteur de l'éducation où elle a appelé, hier, à «une charte nationale de l'éthique dans les métiers de l'enseignement», en présence des cadres du secteur et des représentants des parents d'élèves.

La ministre a estimé que l'objectif d'une telle charte de l'éthique est de «protéger et de sauvegarder l'école algérienne dans un contexte marqué par une croissance considérable».

Cette croissance, édifiante quant à l'évolution du secteur de l'éducation en Algérie, est également, à bien des égards, à l'origine des perturbations que vit le secteur, aujourd'hui, a encore considéré, en substance, Mme Benghebrit. Le monde de l'éducation vit aujourd'hui, du fait de l'évolution et de la croissance du secteur, une «crise d'adaptation» qui est normale, voire positive dès lors qu'elle a conduit à de nouvelles attentes, légitimes, qui nécessitent de relever le niveau.

S'agissant de ce point précis, elle a souligné que l'élévation du niveau des enseignants et le renouvellement de leurs connaissances représentent 76% du programme de formation mis en place par son département au bénéfice des personnels du secteur.

Dans un souci de préserver le droit de l'élève à l'enseignement, le ministère a pris une série de mesures dont le renforcement de la responsabilité pédagogique de l'équipe dirigeante au sein de l'établissement scolaire, selon les situations très diversifiées : d'une classe à une autre, d'un établissement à un autre et d'une wilaya à une autre.

«L'équipe pédagogique de l'établissement a toute latitude de réaménager, de réguler le rythme et la progression des apprentis- sages», a-t-elle déclaré lors d'une conférence de presse. Compte tenu de la gravité de la situation, elle a aussi annoncé des mesures importantes, mais loin de pouvoir régler le problème tout en admettant que les élèves n'ont aucune «responsabilité» dans cette situation, la ministre a exhorté les parents à être des «partenaires importants pour la stabilité, l'amélioration des conditions d'enseignement et l'accompagnement des élèves dans ces moments de stress, les rassurer, les conforter, les encourager à travailler, à s'adapter à la situation actuelle et à ne pas perdre confiance en nous», a-t-elle insisté.

La ministre n'a, toutefois, pas soufflé mot sur le seuil. Par ailleurs, des mesures strictes ont été tracées en cas de tricherie à l'examen du baccalauréat. Je lance un appel aux parents de s'impliquer dans ce sens afin de sensibiliser leur progéniture à ne pas commettre cet acte.

Durant cette sortie, Madame la ministre était accompagnée du wali, d'une importante délégation ministérielle, et des responsables locaux. Plusieurs établissements scolaires ont été visités et inaugurés dans les communes de Mendès, Zemmoura, Djdiouia, Relizane et Oued R'hiou. De même, lors de cette tournée, madame la ministre a présenté les grandes lignes de la feuille de route de son secteur en prenant le cycle primaire comme étant une priorité avec la généralisation du préscolaire, la scolarisation des enfants aux besoins spécifiques.

A. Rahmane

Les projets Ansej ont coûté 292 milliards de dinars au Trésor public

Après une petite période marquée par un clair ralentissement du nombre de créations d'entreprises, le dispositif ANSEJ devrait connaître un second souffle dès cette année, si l'on doit se fier aux propos de son Directeur général.

En perspective, cette année devrait voir la création d'une soixantaine de milliers de micro-entreprises alors que les statistiques de l'année dernière ont révélé une baisse de près de la moitié du nombre de micro-entreprises créées par rapport à 2014. Ce que le dispositif mis en direction des jeunes potentiels entrepreneurs a perdu en nombre, il l'a gagné en qualité, a assuré Mourad Zemali, le DG de l'ANSEJ, hier, pour couper court aux spéculations faisant état d'une potentielle coupe budgétaire dans le dispositif ANSEJ en raison de l'austérité. Désormais, les nouvelles micro-entreprises doivent être créatrices de richesse, et c'est à ce titre que les jeunes entrepreneurs doivent s'orienter vers l'agriculture, l'industrie, l'artisanat et les branches d'activités en relations avec les TIC, a expliqué Mourad Zemali qui, par ailleurs, n'a pu s'empêcher de tordre le cou à ce postulat entendu partout et faisant état de la mort d'un très grand nombre d'entreprises créées grâce à l'ANSEJ. Le taux de mortalité des micro-entreprises, à le croire, atteint à peine les 10%, alors que le taux courant de par le monde se situe entre 25 et 30 %.

Plus, pour balayer cette idée reçue, le DG de l'ANSEJ affirme que le taux de recouvrement ont de quoi permettre au dispositif d'avoir de beaux jours devant lui. En janvier dernier, les échéances arrivées à terme étaient de 100 millions de dinars alors que ce qui a été effectivement recouvré a atteint les 400 millions de dinars. Une augmentation plus conséquente encore que les 252 % atteints en 2014 et les 324 % de l'année dernière. Le produit de ces recouvrements a permis à l'ANSEJ de financer la création de 2 000 micro-entreprises en 2014, le double l'année dernière. Quant aux entreprises qui éprouvent des difficultés de remboursement, pour le Directeur-général de l'ANSEJ, il n'y vraiment pas de quoi s'alarmer. Déjà, elles ne constituent que 25 % des micro-entreprises créées, et puis le dispositif ne les laisse pas tomber pour autant puisque c'est, en partie, pour cette frange de micro-entreprises que des conventions ont été signées et avec notamment des entreprises publiques, à l'instar d'Algérie Télécom, et d'organisations patronales, tel le FCE.

Selon les chiffres avancés par le premier responsable de l'ANSEJ, le dispositif a permis la création jusque-là de 356 000 micro-entreprises pour un coût global de 292 milliards de dinars. Désormais, à compter de cette année, les 60 000 entreprises devant être créées seront appelées à mettre le cap sur la qualité, comme le font déjà certains jeunes patrons qui se sont mis à participer, dans une faible proportion certes, à faire entrer des devises, à l'instar de ces jeunes patrons ayant décroché des contrats avec des pays d'Afrique et de ces startups qui se sont mises à développer des applications et des logiciels pour des entreprises étrangères. A se fier aux propos du Directeur-général de l'ANSEJ, l'austérité n'influe en rien sur le dispositif mis en place pour l'intégration des jeunes diplômés de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur dans le monde de l'entrepreneuriat pour peu que leurs projets soient créateurs de richesse.

M. Azedine